



Résiliation de contract militaire

Par **roromili**, le **26/05/2009** à **00:48**

Bonjour,
je suis actuelement en contract avec l4armée de terre
j4ai 2 ans de service sur les 5 de mon engagement et je souhaite quitter l'institution etant
alergique au port du masque a gaz, je voudrai savoir si je peux et comment me faire réformer
merci a tous ceux qui pourons me renseigner